

BUREAU DU CSFPT DU 27 MAI 2015

I. Tableau de suivi des textes examinés par le CSFPT.

II. Ordre du jour de la séance plénière du 1^{er} juillet 2015

-Projet de décret relatif aux exceptions à l'application du principe "silence vaut acceptation" sur le fondement du II de l'article 21 de la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations (demandes présentées par les ayants droit ou ayants cause d'agents publics territoriaux; demandes s'inscrivant dans des procédures d'accès à un emploi public territorial) (décret en Conseil d'Etat) (FS2)

Sous réserve :

- Les textes statutaires et indiciaires sur les cadres de santé (FS3).
- Projet de décret modifiant le décret n°90-850 du 25 septembre 1990 portant dispositions communes à l'ensemble des sapeurs-pompiers professionnels (décret en Conseil d'Etat) (Fs3).
- Projet de décret modifiant plusieurs décrets concernant les sapeurs-pompiers professionnels (décret en Conseil d'Etat) (FS3).
- Projet de décret relatif au reclassement de lieutenants de sapeurs-pompiers professionnels (décret en Conseil d'Etat) (Fs3).
- Projet de décret modifiant plusieurs décrets relatif aux concours des sapeurs-pompiers professionnels (FS3).
- Projet d'arrêté fixant l'indice brut minimal et l'indice brut maximal servant de base de calcul de l'indemnité de responsabilité définie par l'article 6-4 du décret n°90-850 du 25 septembre 1990 modifié portant dispositions communes à l'ensemble des sapeurs-pompiers professionnels (Fs3).

- Projet de décret relatif aux modalités du suivi médical post-professionnel des agents de la fonction publique territoriale exposés à une substance cancérigène, mutagène ou toxique pour la reproduction [c'est l'intitulé du -projet de décret Etat] (décret en Conseil d'Etat) (FS4).

- Projet de décret modifiant le décret n°88-145 du 15 février 1988 pris pour l'application de l'article 136 de la loi du 26 janvier 1984 (décret en CE) (Fs3).

- Projet de décret modifiant le décret n° 88-236 du 14 mars 1988 modifié fixant les conditions d'accès et les modalités d'organisation des concours pour le recrutement des administrateurs territoriaux (FS2).

- Projet de décret portant statut particulier du cadre d'emplois des ingénieurs en chef territoriaux (FS3).
- Projet de décret portant statut particulier du cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux (FS3).
- Projet de décret fixant les conditions d'accès et les modalités d'organisation des concours pour le recrutement des ingénieurs en chef territoriaux (FS2).
- Projet de décret fixant les modalités d'organisation de l'examen professionnel d'accès au cadre d'emplois des ingénieurs en chef territoriaux (FS2)

- Projet de décret relatif à l'organisation de la formation initiale d'application des ingénieurs en chef (FS2).
- Projet de décret fixant les conditions d'accès et les modalités d'organisation des concours pour le recrutement des ingénieurs territoriaux (FS2).
- Projet de décret fixant les modalités d'organisation des examens professionnels pour l'accès au cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux (FS2).

III – Feuilles de route des formations spécialisées

IV - Questions diverses